

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 AVRIL 2014

Conseil municipal		L'an deux mille quatorze, et le 24 avril à 19 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de José MONEL , maire, à la suite de la convocation adressée par lui le 18/04/2014 et affichée le 18/04/2014.
Membres afférents	11	
Membres en exercice	11	
Membres présents	9	

Présents : **José MONEL, André GABILLON, Laurence BEAUD-FESQUET, Christophe BEAUD, Gabriel FERRER, Claude FIORINO, Carole LECLERE, Véronique MARTINEZ, Bruno PERRIN.**

Absent(s) excusé(s) : **BARTHELEMY Gilles**, procuration à **LECLERE Carole, SIMON Isabelle.**

Secrétaire de séance élu(e) : **Christophe BEAUD**

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2014

Monsieur le maire rappelle que le conseil municipal espère obtenir en produit fiscal au moins l'équivalent à celui de 2013.

Monsieur le maire présente l'état 1259COM pour 2014 et propose de maintenir les taux d'imposition au même niveau que les années précédentes.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des impôts,

Vu l'état n° 1259COM notifiant les bases d'imposition pour 2013,

Entendu le rapport de monsieur le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE de reconduire les taux d'imposition pour 2013, à savoir :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation	7,47 %
Taxe foncière sur le bâti	14.01 %
Taxe foncière sur le non-bâti	60.32 %

BUDGET GENERAL : VOTE DU BUDGET 2014

Le conseil municipal, entendu les propositions de monsieur le maire, adopte, à l'unanimité, le budget 2014 qui s'équilibre ainsi :

Fonctionnement : **309 811 €**

Investissement : **439 202 €**

Le document est tenu à disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

BUDGET ASSAINISSEMENT : VOTE DU BUDGET 2014

Monsieur le maire présente les propositions budgétaires pour l'exercice 2014, qui s'équilibrent ainsi :

Exploitation : **194 300 €**

Investissement : **233 802 €**

Le conseil municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

Le document est tenu à disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION : LOISIRS, FESTIVITES ET SPORTS

Considérant, que le conseil municipal peut créer des commissions chargées d'étudier les questions soumise audit conseil, considérant qu'il convient de créer la commission communal des loisirs, festivités et sports, considérant que la maire est président de droit des commission et qu'il peut déléguer cette présidence à un adjoint

Ont été élus, à la majorité absolue dès le premier tour, les candidats suivants :

- **BEAUD Christophe**, Vice-président
- **BARTHELEMY Gilles**
- **BEAUD-FESQUET Laurence**

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION : ENVIRONNEMENT ET SECURITE

Considérant que le conseil municipal peut créer des commissions chargées d'étudier les questions soumise audit conseil, considérant qu'il convient de créer la commission communale environnement et sécurité, considérant que la maire est président de droit des commission et qu'il peut déléguer cette présidence à un adjoint .

Ont été élus, à la majorité absolue dès le premier tour, les candidats suivants

- **LECLERE Carole**, Vice-présidente
- **SIMON Isabelle**
- **PERRIN Bruno**

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION : CADRE ET QUALITE DE VIE

Considérant que le conseil municipal peut créer des commissions chargées d'étudier les questions soumise audit conseil, considérant qu'il convient de créer la commission communale cadre et qualité de vie, considérant que le maire est président de droit des commission et qu'il peut déléguer cette présidence à un adjoint .

Ont été élus, à la majorité absolue dès le premier tour, les candidats suivants

- FERRER Gabriel, Vice-président
- FIORINO Claude
- BARTHELEMY Gilles

QUESTIONS DIVERSES :

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CIMETIERE

Considérant que le conseil municipal peut créer des commissions chargées d'étudier les questions soumise audit conseil, considérant qu'il convient de créer la commission communale cimetière, considérant que le maire est président de droit des commission et qu'il peut déléguer cette présidence à un adjoint .

Ont été élus, à la majorité absolue dès le premier tour, les candidats suivants

- MARTINEZ Véronique, Vice-présidente
- BEAUD-FESQUET Laurence
- FIORINO Claude
- FERRER Gabriel

CONTRAT FOURRIÈRE ANIMALE AVEC LA SACPA

Monsieur le maire rappelle les dispositions du code rural prévoyant l'obligation pour les maires d'empêcher la divagation des chiens et des chats.

Considérant le manque d'équipement de la commune pour la capture, la mise en fourrière et la gestion des animaux placés en fourrière.

Entendu l'exposé de monsieur le maire,

Le conseil municipal, à l'unanimité

ACCEPTTE la signature du contrat avec la société SACPA pour un montant annuel de 402.51 € HT .

AUTORISE monsieur le maire à signer le contrat

DÉSIGNE M. José MONEL délégué de la commune auprès de l'entreprise

TABLEAU DES DÉLÉGUÉS DE COMMUNES DU PIÉMONT CÉVENOL

C O M M I S S I O N S	Titulaires	Suppléants
ACCESSIBILITE, BÂTIMENTS, ESPACES VERTS	BARTHELEMY Gilles	FIORINO Claude
AMENAGEMENT DE L'ESPACE	FIORINO Claude	FERRER Gabriel
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	GABILLON André	PERRIN Bruno
COMMUNICATION	BEAUD Laurence	BEAUD Christophe
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	PERRIN Bruno	LECLERE Carole
EMPLOI, FORMATION, INSERTION	MARTINEZ Véronique	PERRIN BRUNO
ENFANCE	BEAUD Laurence	SIMON Isabelle
ENVIRONNEMENT	LECLERE Carole	MARTINEZ Véronique
FINANCES	MONEL José	PERRIN Véronique
JEUNESSE	SIMON Isabelle	FERRER Gabriel
LECTURE PUBLIQUE	SIMON Isabelle	LECLERE Carole
SPECTACLES VIVANTS, CINEMA ITINERANT	GABILLON André	BARTHELEMY Gilles
SPORTS	BEAUD Christophe	BEAUD Laurence
TOURISME, PATRIMOINE	FERRER Gabriel	GABILLON André

JOURNÉE DU CITOYEN ➡ Monsieur le maire propose au conseil municipal de reconduire l'opération de plantation de végétaux et divers petits travaux de voirie dans le cadre de la journée du citoyen : le samedi 14 juin 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Maire,
José MONEL.